

Numéro 3

SEPTEMBRE 2018

LE MAGAZINE DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE
GEVREY-CHAMBERTIN ET DE
NUITS-SAINT-GEORGES

Le Mag'!

Le Dossier

BUDGET 2018 :
une Communauté de communes
à vos côtés



Made in ComCom

Pour le Climat - et avec vous !

Il s'agit de le territoire !

**Vinésime : quand notre
territoire nous embellit**

03



En 2 mots :
l'éditorial du Président

04



360° :
retour en images sur quelques manifestations du territoire

06

Le dossier :
BUDGET 2018 : une
Communauté de communes
à vos côtés au quotidien



12



Ils font le territoire :
Vinésime :
quand notre territoire
nous embellit

14



Un territoire de projet :
La piscine de
Nuits-Saint-Georges a fait peau
neuve pour la saison estivale

16



Made in Com Com :
Pour le Climat - et avec vous !

17



En plein cœur :
Fussey entre Nature et
Histoire

18



ComCom pratique

Directeur de publication : Christophe Lucand - **Secrétaires de rédaction :** Jérôme Zacchia, Emilie Beauvois - **Rédaction :** Emilie Beauvois, Mélanie Guillaume - **Crédits photos :** Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, Corentin LE GUEN - **Conception :** Service communication Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges - **Illustrations :** Aromat - **Impression :** ICO - Tirage 15 700 exemplaires sur papier ecolabellisé Charte Imprim'Vert pour la diminution des impacts sur l'environnement - **Distribution :** Adrexo - **ISSN :** 2609-2441

“ **L'exigence d'un
travail collectif
pour faire réussir**



**notre nouvelle
stratégie financière
et fiscale ”**

« Mesdames, Messieurs,

Plus de 18 mois après sa création, notre nouvelle Communauté de communes poursuit sa marche en avant. Structuré autour de compétences en cours d'actualisation, l'organigramme des services a été entièrement repensé afin d'optimiser l'efficacité de chacun dans un constant souci de mutualisation des moyens. Je tiens donc ici à remercier tous nos agents pour leurs efforts et les compétences dont ils font preuve quotidiennement dans leurs activités respectives. Je remercie notre Directeur Général des Services, Jérôme Zacchia, nos directeurs adjoints, Ludovic Bourdin et Ronan Durand, et tous les responsables qui agissent chaque jour pour notre Intercommunalité.

Cette orientation accompagne une ambition commune pour notre beau territoire. Elle est celle d'un projet cohérent et durable, associant les énergies de chacun au service de tous. Elle est également celle de services publics de qualité, d'équité et de proximité, dans l'intérêt général au détriment des intérêts particuliers. Le premier n'exprimant pas la somme des seconds.

Dans le contexte budgétaire difficile qui retient l'attention principale de ce nouveau numéro du Mag, cette perspective représente un vrai défi qui requiert un certain esprit de responsabilité. Les éléments qui vous sont communiqués dans le dossier proposé témoignent des grandes lignes de l'architecture budgétaire actuelle. Ils rappellent que notre environnement fiscal et financier se dégrade à mesure de l'augmentation rapide de notre contribution à la solidarité nationale en faveur d'autres collectivités et à l'effort de redressement des comptes publics de l'État. Ces deux versements, considérables et croissants, grèvent sans cesse davantage nos recettes. Cette situation implique l'exigence d'un travail collectif, associant unanimement les élus, pour faire réussir notre nouvelle stratégie financière et fiscale. Cela implique de poursuivre simultanément une

réforme importante de l'éventail et du contenu des actions communautaires, de prolonger une politique planifiée d'économies et de mutualisation des moyens, et d'assurer un renforcement de nos recettes.

Je tiens à remercier tous les élus communautaires et municipaux, vice-présidents, membres du Bureau exécutif, membres des Commissions et de l'Assemblée communautaire, qui s'associent avec courage à cet objectif. C'est grâce à eux et à un travail collectif infaillible et constant que nous parviendrons à conforter le fonctionnement de nos services publics communautaires et les investissements nécessaires pour nos grands projets au service de tous.

Ce sont ces mêmes projets inscrits dans une vision commune à l'échelle de notre territoire pluriel dynamique et solidaire que nous portons à travers deux obligations légales devenues des opportunités pour associer chacun d'entre vous à la vie de votre Communauté de communes. Il s'agit en premier lieu du lancement du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) pour conforter notre politique environnementale en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Puis ce sera, très prochainement, la création d'un Conseil de développement, assemblée consultative d'habitants bénévoles et investis, chargée notamment d'accompagner la Communauté de communes par des missions consenties en commun autour de projets d'intérêt intercommunal.

C'est dans ce cadre, et portés par un enthousiasme sans faille, que nous poursuivons la construction de notre belle Communauté de communes.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Christophe LUCAND
Président de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges

68 enquêteurs en herbe à la découverte de Nuits-Saint-Georges !



Le 20 avril dernier, les enfants des Accueils de loisirs du territoire sont partis à la découverte de Nuits-Saint-Georges. **68 enfants** des services extrascolaires de Couchey, L'Etang-Vergy, Gevrey-Chambertin, Nuits-Saint-Georges et Villers-la-Faye se sont retrouvés à Nuits-Saint-Georges pour la journée. Durant celle-ci les enfants ont participé à différentes activités sportives ou manuelles, puis à une balade enquête dans la ville.

L'objectif de cette journée : découvrir ou redécouvrir une ville de manière insolite, s'initier à la lecture de l'espace urbain et du

patrimoine architectural et culturel et faciliter la socialisation de l'enfant. Dans le cadre de cette balade enquête, les enfants ont pu étendre leurs connaissances sur le patrimoine local. Cette belle journée s'est terminée par un goûter. Ce type d'activité ludique et culturelle sera renouvelé sur le territoire dès les vacances d'automne, cette fois-ci sur le secteur de Gevrey-Chambertin.



La Nuit des Tritons a battu son plein !

Le 27 avril dernier, une vingtaine d'habitants ont profité de la tombée de la nuit pour partir à la découverte des tritons, des crapauds et des grenouilles d'Urcy, au détour de sentiers, ou de jardins !

Une animation ludique et conviviale proposée par le service Biodiversité au cours de laquelle les participants ont pu apprendre, au travers des explications des animateurs, à reconnaître ces étranges amphibiens.

L'ambiance nocturne et les petites bêtes de la mare ont pu satisfaire petits et grands.

Un partenariat avec la CCI 21 pour renforcer la dynamique économique du territoire

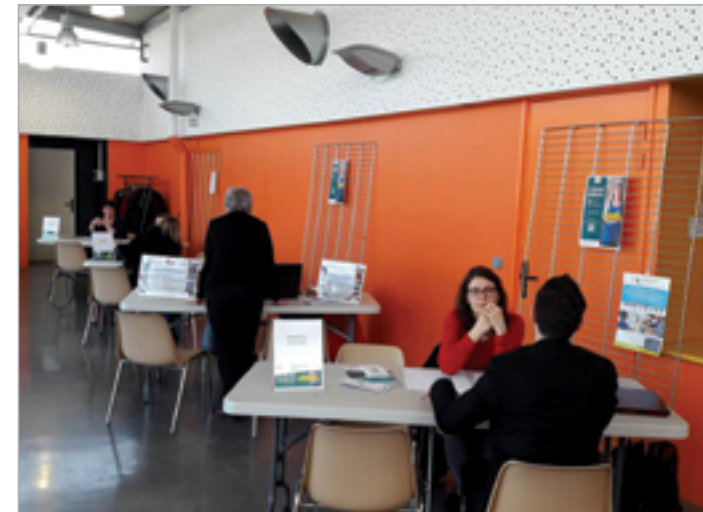
Christophe Lucand, Président de la Communauté de communes et Xavier Mirepoix, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte-d'Or ont signé une convention de partenariat le 26 avril dernier.

L'objectif ? Accompagner la Communauté de communes dans le développement de ses zones économiques et du commerce local. Avec 5 zones d'activités économiques sur le territoire (les Terres-d'Or à Gevrey-Chambertin, La Petite-Champagne à Gilly-lès-Cîteaux, le Pré-Saint-Denis à Nuits-Saint-Georges, et deux zones d'activités économiques à Noiron-sous-Gevrey et à Morey-Saint-Denis), ce partenariat avec la CCI Côte-d'Or permettra à la collectivité de renforcer la dynamique économique de notre territoire.



Les habitants à la rencontre de leur futur emploi !

Le 20 mars, à la Salle Nelson Mandela de Gevrey-Chambertin, c'était « Jobdating » pour les habitants en recherche d'emploi ! Une soixantaine de candidats ont pu rencontrer 9 dirigeants d'entreprises locales. Munis de leur CV, chacun a pu échanger avec les recruteurs présents. Cette initiative, portée par Pôle Emploi Dijon en partenariat avec la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, vise à donner un coup de pouce aux habitants en quête de nouvelles opportunités professionnelles.



Les #Tutos en live à TE Connectivity !

À l'occasion d'une journée de cohésion d'entreprise axée sur la prévention, notre Chargée de mission Réduction des Déchets a été sollicitée par la société TE Connectivity de Gevrey-Chambertin pour faire découvrir aux employés ses meilleurs #Tutos en direct ! L'objectif : apporter des astuces simples pour réaliser ses produits d'entretien maison, ou donner une seconde vie aux objets du quotidien. Plus de 150 employés ont pu bénéficier de ses conseils avisés au cours de la journée, et repartir avec des échantillons !

Pour rappel, les #tutos sont diffusés tous les jeudis à 12h30, sur la page facebook et la chaîne youtube de la Communauté de communes !*



*<https://www.youtube.com/channel/UCHYBeA9HsnxJk61A3SQvM1g/videos>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Fiscalité locale

11 021 855 €

Tarification des services

3 848 455 €

Dotations de l'État et subventions, de l' Union européenne, de la Région, du Département, de la CAF...

3 520 096 €

Revenu des immeubles
(Loyers des locataires de la Maison des services Publics, EHPAD de Gevrey-Chambertin, locaux Sud Dijonnais)

171 500 €

Produits Financiers

19 790 €

Produits exceptionnels

150 395 €

Une Communauté de communes à vos côtés au quotidien

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 20 333 485 €

Culture, Sports

1 907 754 €

gestion des équipements : piscines, gymnases, terrains de sport, médiathèques, école de musique

Petite Enfance, Enfance, Jeunesse

5 413 655 €

crèches, services péri et extra scolaires

Soutien aux structures du territoire

5 828 262 €

reversement de la fiscalité aux communes et solidarité nationale

Attractivité aménagement et développement durable du territoire

1 332 609 €

développement économique et touristique, transition énergétique et biodiversité

Moyen Généraux et soutien aux communes

10 036 408 €

urbanisme, scolaire*, entretien, secrétariat de mairie, impôts, taxes et amortissements

Solidarités, démocratie participative

489 855 €

centre social, actions familles et seniors

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT = GRANDS PROJETS

Construction du nouveau Pôle périscolaire de Corgoloin : 1 716 835 € (solde des travaux)

Construction du Gymnase de Saulon-la-Chapelle : 960 702 € (solde des travaux)

Rénovation de la piscine de Nuits-Saint-Georges : 930 649 € (solde des travaux)

Rénovation de l'école Roupnel de Gevrey-Chambertin : 391 000 €* (soldes des travaux première tranche)

Construction d'une nouvelle école de musique à Nuits-Saint-Georges : 53 864 € (études)

Signalétique Climats de Bourgogne : 82 515 €

BUDGETS ANNEXES

Eau : 5 426 126 €

Assainissement : 7 498 639 €

Déchets : 3 859 948 €

* imputable aux communes membres du service commun scolaire

Le Dossier

Le vote du budget est un moment clef dans la vie d'une collectivité. Après un budget 2017 très difficile, malgré des mesures énergiques dans la recherche d'économies, la Communauté de communes fait face à un budget 2018 contraint. Volontaires et unis pour maintenir la qualité des services aux habitants du territoire, le bureau exécutif et les élus communautaires ont souhaité mettre en place une stratégie financière et fiscale adaptée pour ce nouveau budget.

CHRISTOPHE LUCAND : PRÉSIDENT

« J'ai souhaité, avec l'ensemble des élus qui m'entourent, travailler sur un important plan d'économies et à la mise en place d'une stratégie financière et fiscale adaptée à l'évolution de nos besoins de financement pour les années à venir. »



« Comme chaque année, l'adoption du budget communautaire représente l'acte fondamental de la vie de notre Intercommunalité. Car c'est dans son cadre, bâti en commun par les élus, qu'est fixé l'ensemble des actions qui seront entreprises, en prévoyant et en autorisant les dépenses et les recettes pour l'année à venir.

De ce point de vue, si 2017 a été l'année de la création de notre nouvelle Communauté de communes, le budget qui avait alors été adopté s'appuyait sur des sources significatives d'économies dues à la fusion de nos trois anciennes intercommunalités, sans pour autant couvrir l'important déséquilibre budgétaire global qui était révélé. L'analyse financière rétrospective qui a été engagée identifie la somme des éléments antérieurs qui caractérisent de fait cette situation initiale.

Dans ce contexte difficile, deux explications prévalent.

Notre Communauté de communes assume tout d'abord la quasi totalité des services publics de proximité, incontournables pour les habitants mais de plus en plus coûteux pour la collectivité. L'exercice de la seule compétence périscolaire, par exemple, représente plus de 30% du volume salarial de notre Intercommunalité pour un coût global net à la charge de la Communauté de communes de plus de 2 millions d'euros. En facturant 36% du coût du service aux usagers, la collectivité assume 64% du montant qui sont principalement financés par la fiscalité locale et les dotations de l'État.

Or, si en 2017 l'enveloppe fiscale globale a été abaissée, le budget adopté en 2018 a retenu le choix unanime des élus en faveur de l'absence de hausse sur les taux en ce qui concerne la fiscalité des ménages. Parallèlement, notre Communauté de communes est touchée par une chute des dotations délivrées par l'État. En 2018, notre dotation intercommunale par habitant est devenue l'une des plus faibles de Côte-d'Or (18^{ème} sur 19 Intercommunalités), soit trois fois inférieure à la moyenne départementale. Simultanément, un fonds de prélèvement national (Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales), calculé sur les revenus moyens des habitants (potentiel fiscal agrégé), grève de façon exponentielle et inquiétante le budget communautaire. De 920 576 euros en 2018, il dépassera le million dès 2020 !

C'est dans ce contexte initial que j'ai souhaité, avec l'ensemble des élus qui m'entourent, travailler sur un important plan d'économies qui a conduit à diminuer de 4% à 8% en un an l'ensemble des dépenses de fonctionnement non incompressibles. À cela s'ajoute la mise en place d'une stratégie financière et fiscale adaptée à l'évolution de nos besoins de financement pour les années à venir.

Puisque c'est dans les épreuves et dans la difficulté que se mesure le courage de ceux qui tiennent fermement la barre, je remercie tous les élus communautaires et municipaux qui, au sein du Bureau exécutif, dans les Commissions, ou en Assemblée communautaire, ont pris la mesure des enjeux qui se présentent à nous et s'associent par leurs efforts au travail collectif à mener. À ce titre, je me félicite de l'unanimité des décisions qui sont prises dans chacune de nos réunions du Bureau, avec l'ensemble des vice-présidents qui, par l'exercice de leur délégation, font preuve d'un sens étroit des responsabilités. »

GILLES SEGUIN : VICE-PRÉSIDENT

en charge des Finances, du Budget, du Contrôle de Gestion, de l'Évaluation des Charges Transférées, de la Mutualisation et Maire d'Agencourt

« Les recettes ont enregistré une baisse globale des dotations de l'Etat pour 2018 »

« A l'occasion de la fusion, le montant des dotations pour notre Communauté de communes était garanti pour 2017. À partir de 2018, notre collectivité est traitée selon le droit commun et bien que globalement les dotations de l'État au niveau national soient stabilisées, les règles de calcul qui s'appliquent à notre Communauté conduisent à une baisse de ces dotations. Notre Communauté de communes est également contributaire au fonds de péréquation au niveau national et à ce titre, elle doit reverser 920 576 euros de fiscalité, montant en augmentation par rapport à 2017. Les recettes ont enregistré une baisse globale des dotations de l'État pour 2018.



Malgré une légère hausse de l'impôt sur les entreprises (CFE) qui a été votée, le budget 2018 se trouve très fortement contraint et il nous faut envisager pour les années à venir une stabilisation voire une compression des dépenses qui imposera des choix rigoureux.

Dans ce cadre, le programme d'investissement qui avait été initié en 2017, à la suite des décisions des anciennes communautés de communes, a dû être revu à la baisse ou étalé dans le temps de telle sorte que ces dépenses d'investissement soient supportables dans l'avenir pour les finances de la Communauté de communes.

Il a de plus été constaté un déséquilibre entre les amortissements des immobilisations et le remboursement des emprunts liés au financement de ces immobilisations et une discussion sera engagée avec les banques de notre Communauté pour rééquilibrer les annuités de remboursement des emprunts au même niveau que les dotations aux amortissements et également en abaissant le coût de la charge financière correspondante par une renégociation de l'ensemble de la dette.

L'élaboration du budget 2018 a également été l'occasion de constater que les dépenses de fonctionnement étaient orientées sensiblement à la hausse en raison notamment de la réouverture de la piscine à Nuits-Saint-Georges ainsi que les premières dépenses de la nouvelle salle multisports à Saulon-la-Chapelle dont le coût de fonctionnement grève largement le budget du service des sports.

De plus, des contraintes réglementaires nouvelles, liées à l'encadrement des jeunes enfants, entraînent également les dépenses à la hausse. Le budget retrace également la reprise en gestion directe du périscolaire et de l'extrascolaire du secteur Sud Dijonnais.

Malgré ces difficultés, l'objectif général de ces mesures visent à continuer d'assurer un ensemble de services de qualité aux habitants de la Communauté avec un coût de redevance des prestations offertes équilibré et une charge d'impôt qui soit stabilisée. »

PÉRI ET EXTRASCOLAIRES : PARTICIPER À L'ÉVEIL DE L'ENFANT

Première compétence de la Communauté de communes, l'Enfance-jeunesse représentée en 2018, 25% du budget principal de l'intercommunalité. Les accueils péri et extrascolaires sont des lieux d'apprentissage de la vie en société, un espace sécurisant, un temps éducatif et un lieu d'activités pour les enfants.

150 AGENTS

Le service Enfance/jeunesse est composé de 150 agents exerçant au sein des structures péri et extrascolaires du territoire de la Communauté de communes. Le service Enfance représente à lui seul près de 50% des effectifs de la collectivité, car il accueille environ 1 500 enfants par jour en moyenne. Ces effectifs s'expliquent par le taux d'encadrement obligatoire afin d'assurer la sécurité des enfants.



64 %

C'est la part prise en charge par la Communauté de communes sur le coût des accueils péri et extrascolaires. Seuls 36% du coût est à la charge des familles.

17 SITES PÉRI ET EXTRASCOLAIRES

La Communauté de communes dispose de 17 sites péri et extrascolaires sur l'ensemble du territoire. Chaque site rattaché à un pôle scolaire réalise un projet pédagogique en lien avec le projet éducatif de la Communauté de communes, définissant son fonctionnement et ses objectifs prenant en compte l'environnement afin de correspondre aux besoins des enfants.

1 500 enfants bénéficient des services du péri et de l'extrascolaire.



C'est l'amplitude horaire des accueils péri et extrascolaires du territoire afin de répondre aux mieux aux besoins des familles, dont les parents ne travaillent pas pour la plupart d'entre eux sur leur lieu de vie. Cette amplitude horaire permet également de développer de réelles activités pédagogiques de qualité pour favoriser la réussite scolaire des enfants.

7h/19h



UN ACCÈS À LA CULTURE POUR TOUS

Représentant près de 6 % du budget de la collectivité, l'action culturelle est une mission indispensable pour notre territoire. Musique, lectures, projections de films, événements, la Communauté de communes souhaite rendre la culture accessible à tous et au plus près de chez soi.

Les enseignants de l'École de Musique Intercommunale donnent 200 h de cours hebdomadaires.



200

3 050

C'est le nombre d'abonnés du réseau des 5 médiathèques de notre territoire.



L'École de Musique Intercommunale propose 15 classes d'enseignement. De la clarinette, au violon, en passant par la guitare électrique.

15



5

Notre Communauté de communes dispose d'un réseau de 5 médiathèques sur son territoire : Couchey, Gevrey-Chambertin, L'Étang-Vergy, Meulley, Nuits-Saint-Georges.



400

C'est le nombre d'élèves de l'École de Musique Intercommunale. À partir de l'âge de 3 ans jusqu'aux plus grands, l'École de Musique Intercommunale propose de nombreux cours répartis sur deux sites : Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges.



33

C'est le nombre d'agents de la direction de l'Action Culturelle de la Communauté de communes, réparties au sein du réseau des Médiathèques, de l'École de Musique Intercommunale (dont 80 % sont à temps partiel), et du développement et des animations culturelles.

LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ POUR TRANSMETTRE AUX GÉNÉRATIONS FUTURES

Notre Communauté de communes est l'une des rares collectivités de France à avoir en gestion une Réserve Naturelle Nationale et un service dédié à la protection de la Biodiversité. Cette mission, accompagnée par de nombreux partenaires, ne représente que 2% de son budget. Un outil indispensable et reconnu pour anticiper les mesures réglementaires à venir.

76%

L'Union Européenne, la Région Bourgogne Franche-Comté, le Département de la Côte-d'Or, le Pays Beaunois prennent en charge 76 % du budget du service Biodiversité, s'élevant à 488 245 €.

500

Espèces de plantes protégées au sein de la Réserve Naturelle Nationale Combe Lavaux-Jean Roland.



510 HA

Dont 40 ha de pelouses protégées.



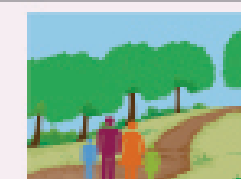
5 AGENTS

Le service Biodiversité de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges rassemble 5 agents ayant pour mission de :

PROTÉGER les sites, les « trames vertes et bleues » et les paysages, **MOBILISER** et éduquer à l'environnement et au développement durable tout public (jeunes, famille, acteurs du territoire), **ACCOMPAGNER** les habitants, communes..., vers la biodiversité, les paysages et leur valorisation (tourisme, sport de plein air, développement économique, urbanisme, agriculture et forêt durable, santé-environnement)

30 000

personnes sont accueillies sur les sentiers de la Réserve Naturelle Nationale Combe Lavaux-Jean Roland.



1 100



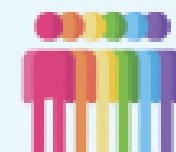
Personnes se sont réunies pour participer au Festival Nature ayant eu lieu en mars dernier, à Corcelles-lès-Cîteaux.

LE SPORT, FACTEUR DE COHÉSION DU TERRITOIRE

Facteur de cohésion et de développement de la vie sociale, le sport a une place importante sur notre territoire et au sein de notre Communauté de communes, qui ne consacre pas moins de 786 475 € à cette compétence.

6

Les agents permanents consacrés aux activités sportives sont au nombre de 6 au sein de notre Intercommunalité, dont trois pour les piscines, deux pour les gymnases et équipements sportifs. Durant la période estivale, les piscines du territoire font également appel à des saisonniers afin de faire face à l'augmentation de l'activité.



786 475 €

C'est le budget consacré au sport par notre Communauté de communes. Ce budget est essentiellement dédié à l'entretien des infrastructures de notre territoire, mises à disposition des associations, des écoles, collèges, lycée.

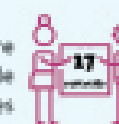
95

On recense pas moins de 95 sections sportives sur notre territoire. Il y a en a pour tous les goûts : football, gymnastique, yoga, vtt, arts martiaux, etc.



27

C'est le nombre d'activités de loisirs proposées au Centre social intercommunal aux plus petits comme aux plus grands, activités sportives et culturelles à des tarifs accessibles à tous.



8

Nombre d'infrastructures sportives gérées par la Communauté de communes. On recense deux piscines, celle de Vougeot et celle de Nuits-Saint-Georges entièrement réhabilitée et réouverte en 2018, deux gymnases omnisports à Nuits-Saint-Georges et un à Saulon-la-Chapelle, trois terrains de football, et un stade de rugby.



LE PORTRAIT

Vinésime : quand notre territoire nous embellit



Edouard Damidot, co-fondateur de Vinésime, au domaine de René Bouvier

Pour la première fois de son histoire, la Bourgogne, et en particulier notre territoire, offre la richesse végétale de ses vignes reconnues mondialement pour se dédier à la beauté. Cela est désormais possible grâce à l'association de deux talentueux entrepreneurs, passionnés par l'excellence du terroir de la Bourgogne : Edouard Damidot et Bernard Bouvier qui ont créé la marque Vinésime. Edouard Damidot, fondateur de cette marque de cosmétique 100% Bourgogne, a accepté de nous raconter l'histoire de Vinésime, créée il y a seulement trois ans.

C'est une histoire d'hommes et de cépages. Edouard Damidot, entrepreneur dijonnais dont la famille a écrit l'histoire du cassis en Bourgogne, (son oncle, en 1952, a déposé la marque Kir auquel le chanoine Kir prêtera son nom), dirigeant d'une entreprise de distribution de presse, a un jour une idée. Une de ces idées qui ne vous lâche pas : celle de créer des cosmétiques haut de gamme à partir de produits issus de l'excellence de notre terroir : **le raisin et le cassis**. « *J'y ai réfléchi longtemps avant de me lancer* » nous confie Edouard Damidot. Le temps passant et le succès grandissant d'une marque de cosmétique concurrente sur la même thématique, ne font pas renoncer l'entrepreneur dijonnais, toujours convaincu de son concept. Il part alors à la recherche d'un associé pouvant lui fournir la matière première de ses cosmétiques, soit les restes de raisin, « **les fonds de cuve** » restant aux viticulteurs après les vendanges. Edouard Damidot croise la route de

Bernard Bouvier, viticulteur de Gevrey-Chambertin, qui a pris la tête du domaine familial en 1992 et lui présente sa démarche. « *Bernard Bouvier a accueilli ce projet avec plaisir* » explique, enthousiaste, le jeune entrepreneur.

Les deux passionnés s'associent et décident de prendre le temps d'affiner leur projet. Car créer une marque de cosmétique haut de gamme « **100% bourguignonne** », se voulant respectueuse de l'environnement à partir des richesses de son terroir, nécessite de la patience et du temps. Pendant deux ans, Edouard Damidot et Bernard Bouvier vont explorer tous les secrets du Chardonnay et du Pinot Noir aux côtés d'Allan Lançon, docteur en biochimie à l'Université de Bourgogne afin d'en étudier toutes les propriétés, « *Il m'a fait découvrir que le pinot noir est le cépage le plus chargé au monde en polyphénol, et donc en antioxydants* » témoigne Edouard Damidot.

Créée à partir de l'excellence de notre terroir

Fort de ce constat, en 2013, Bernard Bouvier et Edouard Damidot créent Bourgogne Beauté et lancent une gamme de produits d'accueil pour l'hôtellerie composée d'un gel douche, d'un shampoing, d'un lait pour le corps et d'un savon. De nombreux hôteliers de Dijon, de Beaune et du territoire tels que le Richebourg à Vosne-Romanée, le Château de Saulon, et de nombreuses chambres d'hôtes sont les premiers à devenir des partenaires commerciaux. « *Suite à ce premier lancement et au bon accueil qu'il a suscité, nous avons commencé à vouloir créer des cosmétiques plus techniques, plus exigeants, des produits de spa pour étoffer nos propositions auprès des hôteliers* » explique Edouard Damidot. Les fondateurs de Bourgogne Beauté vont alors développer de nouveaux partenariats avec des écoles de spa et des laboratoires renommés réalisant les formulations des plus grandes marques. En 2015, la marque Vinésime voit le jour avec ses deux gammes « **Le clos** » à base de Chardonnay et « **Racine du Temps** » composée de Pinot noir, issu des très vieilles vignes du domaine Bernard Bouvier, situé au cœur de Gevrey-Chambertin, datant de plus de 80 ans, et de cassis noir de Bourgogne, issu de l'agriculture biologique. L'alliance du Pinot noir et du cassis noir de Bourgogne donne naissance au complexe exclusif A2OC : **Anti-Oxydant** et **Oxygénant Cellulaire** protégeant la peau des agressions et d'un vieillissement précoce. Un véritable breuvage pour la peau, issu de l'excellence des fruits de notre territoire. « *Les produits Vinésime sont l'expression des valeurs de notre territoire et de notre attachement à l'authentique* » nous explique Edouard Damidot.



Amoureux du terroir bourguignon

Mais le destin de Vinésime dépasse son territoire et se développe en Corée, au Japon et en Malaisie mais aussi en France, avec plusieurs projets de développement prévus en 2019 « *Et pas uniquement dans les régions viticoles* » précise Edouard Damidot. De toute évidence, la rigueur que s'imposent les créateurs de Vinésime dans le choix des matières premières issues de l'agriculture biologique et de leurs partenaires, porte ses fruits et présente un gage de qualité auprès de leur clientèle. Ces produits proches de la nature créent une véritable expérience « *les produits Vinésime symbolisent l'harmonie entre l'homme et la nature, le respect des cycles naturels et le savoir-faire traditionnel* » développe Edouard Damidot.

Vinésime nous permet de découvrir et de savourer la Bourgogne différemment, réveille nos sens et confirme la réputation de notre territoire et de notre région : la Bourgogne ça se vit.

Dans cette même démarche, Edouard Damidot a également totalement repensé le packaging de ses produits, en misant sur des matières plus naturelles telles que le bois ou le verre, ce qui crée un rapport totalement différent avec le produit et son utilisation. « *Nous souhaitons que nos packaging soient en cohérence avec*

notre identité. Nous sommes respectueux de notre terroir, de la nature. Repenser nos packaging n'est pas pour nous un phénomène de mode car la nature, le terroir est notre ADN, notre identité ».

Edouard Damidot est amoureux de son terroir à tel point qu'il travaille actuellement à la conception d'une nouvelle gamme autour de produits emblématiques de la région. « *Nous souhaitons exploiter toutes les ressources de la Bourgogne* » nous confie le créateur de Vinésime. De beaux projets qui éveillent notre curiosité et nous donne envie de découvrir les nouvelles explorations d'Edouard Damidot, de Bernard Bouvier et ses partenaires, qui mettent notre territoire et notre région à l'honneur.

« *On a installé une marque forte, qui valorise des personnes, des métiers, des passions. Nous racontons une histoire.* » C'est également pour cette raison que les produits Vinésime sont accessibles en e-commerce, sur les réseaux sociaux ou par le biais de l'hôtellerie et des spas. « *Nous avons besoin de faire découvrir notre histoire, et ces modes de communication nous le permettent davantage* » nous explique ce passionné de beauté et de Bourgogne. Sans nul doute, Edouard Damidot est un conteur, il nous raconte effectivement une histoire à travers Vinésime : la nôtre.

La piscine de Nuits-Saint-Georges a fait peau neuve pour la saison estivale



Entamé en août 2016, les travaux de rénovation de la piscine de Nuits-Saint-Georges ont pris fin. Sa réouverture début juillet, a permis aux baigneurs de passer un été rafraîchissant et d'en supporter les fortes chaleurs. Zoom sur les grandes étapes de ce chantier d'envergure.

Seule piscine couverte du territoire, la piscine de Nuits-Saint-Georges a été entièrement renouvelée. Un chantier important permettant d'assurer la pérennité de la structure qui accueille plus de 50 000 visiteurs par an, venant de tout le territoire de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges.

Les travaux ont porté sur l'ensemble des parties couvertes avec la rénovation des bassins, l'amélioration du traitement de l'eau, et l'isolation du bâtiment : une opération peu visible du public mais néanmoins conséquente. Elle représente en effet la majeure partie du chantier : « Globalement, les travaux s'inscrivent dans une démarche de mise aux normes, en termes d'accessibilité et d'isolation. Ils nous permettront également de réaliser de réelles économies d'énergies » explique Ludovic Bourdin, Directeur Général adjoint de la Communauté de communes. Des travaux qui ont d'ailleurs permis au projet d'obtenir une subvention dans le cadre

du programme Territoire à Energie Positive pour la croissance verte.

Le hall d'accueil, les vestiaires ainsi que les sanitaires ont également été remis au goût du jour : « des caisses automatiques vont être installées à l'entrée, et un nouveau parvis desservira le hall d'accueil », poursuit Ludovic Bourdin.

600 m² d'extension ont été construits

Deuxième grande partie des travaux, une extension de 600 m² a vu le jour. Cette dernière abrite un local de stockage, des bureaux, une infirmerie, un local de rangements, un atelier ainsi qu'une nouvelle chaufferie. Les nouveaux équipements extérieurs devraient quant à eux plaire aux grands comme aux petits, avec une pataugeoire refaite à neuf et l'installation de deux nouveaux jeux pour enfants. Les carrelages extérieurs ainsi que les espaces verts étaient également au programme du chantier.

Dès sa réouverture, les nageurs ont ainsi pu profiter d'un bassin extérieur de 25 sur 12.5 mètres, et d'une piscine intérieure de 20 m sur 6 m. Pour la rénovation de cette piscine l'intercommunalité a été subventionnée par la Région, l'Etat DETR, le Département de la Côte-d'Or et par le programme Territoire à Energie Positive pour la croissance verte.



Chiffres clés :

Entrées annuelles : 50 000

Coût total des travaux : 3 200 000 €

Subventions reçues :

- 300 000 € de la Région
- 616 990 € de l'État (DETR)
- 500 000 € par le Département de la Côte-d'Or
- 250 000 € par le programme Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte

GILLES CARRÉ : VICE-PRÉSIDENT
en charge du Patrimoine communautaire, Logistique et Bâtiments

« Plus de confort, plus d'espace, plus de sécurité ! »

« Seule piscine couverte entre Beaune et Dijon, le lifting complet de cet équipement entrepris depuis septembre 2016, répond à présent, aux attentes des habitants de notre territoire. L'amélioration de l'accueil du public a été au cœur de ce grand chantier, avec l'ajout de 600 m² supplémentaires, pour répondre en partie au pic de fréquentation, ainsi qu'à la vétusté de l'équipement vieillissant. L'équipement bénéficie depuis cette rénovation, de nouveaux aménagements intérieurs comme extérieurs, avec notamment l'aménagement de la pataugeoire, doté depuis cette restructuration, de jeux à destination des jeunes enfants. Le bassin intérieur dispose quant à lui, d'une chaise de mise à l'eau dans le cadre de la mise aux normes d'accessibilité. L'espace vitré du hall, offre également un visuel sur les deux bassins. Souhaitant que la réouverture de ce bel équipement réponde à présent à l'impatience légitime des utilisateurs, qui ont su faire preuve de patience, après 20 mois de travaux et d'une mise en sommeil de leurs activités, qui, au-delà de l'aspect sportif et de loisirs, jouent un rôle important dans la vie de notre Communauté de communes. Je tiens également à adresser des remerciements à l'ensemble des personnes qui œuvrent dans l'ombre au quotidien, pour l'aboutissement des nombreux dossiers structurants, pour le futur de notre territoire ».



Made in ComCom

L'ÉVÉNEMENT

Pour le Climat - et avec vous !

Air - Climat - Energie



Le 20 septembre 2018, la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges lance son plan climat air énergie territorial (PCAET). Pour lutter contre le réchauffement, pour adapter notre territoire à un bouleversement sans précédent, soyez là.... Ce programme d'actions ne sera efficace que s'il est élaboré avec les habitants et tous les acteurs du territoire.

On en parle sans cesse. C'est la tarte à la crème des médias. Si bien que chacun est au courant, mais comme on l'est d'une mauvaise nouvelle floue et lointaine.

Pourtant, le changement climatique est déjà là. Au niveau mondial : au XX^{ème} siècle, la température moyenne du globe a déjà augmenté d'environ 0,6°C. Le niveau des mers s'est déjà élevé de 40 cm depuis 1860. En France, la date des vendanges a avancé de 3 semaines depuis 1945.

C'est donc bien un changement unique dans l'histoire humaine auquel nous assistons. Et si nous ne faisons rien, ceci aura des conséquences lourdes. En matière de biodiversité, de catastrophes naturelles, d'agriculture (aujourd'hui, 1°C de plus entraîne une baisse de 6% des rendements en blé). En matière de migrations incontrôlables, de manque d'eau, de santé publique.

Cela vaut aussi pour notre territoire.

Si rien n'est fait, le territoire de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges risque de connaître en fin de siècle une température moyenne annuelle de 14,4°C, soit la température des Baux de Provence, de nos jours. Avec 125 jours de vague de chaleur par an, contre 13 actuellement.

Bref, il est temps d'agir, et sans tarder.

Le Plan Climat, lancé par la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, vise donc à élaborer un Plan d'actions très concret, pour les 6 années à venir. Et ceci autour d'objectifs forts : réduire nos émissions de gaz à effet de serre ; adapter notre territoire au changement prévisible ; développer, autant que possible, les nouvelles énergies.

Surtout, ce Programme sera écrit, de façon totalement participative, par tous ceux, acteurs, habitants..., qui

font vivre ce territoire.

Ce n'est qu'ainsi que nous pourrons agir, et être efficace : en travaillant ensemble, et dans le même sens.

Ce Plan Climat sera l'objet d'une série de rencontres qui se tiendront toutes **le 20 septembre 2018, à la Salle des Climats de Bourgogne, 2 rue Souvert, à Gevrey-Chambertin : avec les acteurs (à 9h, avec tous les responsables d'entreprises ; à 11h, avec tous les agriculteurs et viticulteurs ; à 14h30, pour les institutionnels, à 17h, avec tous les responsables d'associations). Puis avec tous les habitants.**

Vous êtes donc tous chaleureusement conviés à une grande réunion publique :

LE 20 SEPTEMBRE À 19h30

À ce moment là vous pourrez découvrir la démarche, en quoi elle vous concerne, et comment vous pourrez y participer...

A bientôt donc !

Pour plus d'infos :

Contactez Delphine Perrin, chargée de mission à la transition énergétique au 03.80.27.04.70



A savoir :

Ouverture secrétariat :

Lundi :
8h30/12h

Tél. : 03.80.62.73.97

Mail :

mairie.fussey@gmail.com

Conseil municipal :

Maire :
Pascal BONVALOT

1^{er} adjoint :
Philippe ROUARD

2^{ème} adjointe :
Emmanuelle BREUILLOT

Secrétaires mairie :

Sylvie NOIROT
Dominique DUPASQUIER

Population de la commune :

120 habitants
Superficie : 773 ha

Dates importantes :

2015 :
rénovation de l'Église

En plein coeur

Fussey :
entre Nature et Histoire



Histoire du village

À égale distance entre Beaune et Nuits-Saint-Georges, la commune de Fussey se trouve à l'extrême Ouest de la Communauté de communes. Ce village, dont le télégraphe, son point culminant, est perché à 606 mètres d'altitude, donne un point de vue magnifique sur la Plaine, sur la Vallée de l'Ouche et sur la Côte de Dijon à Beaune. La vue peut parfois s'étendre jusqu'aux sommets du Jura et des Alpes.

La commune fut d'abord nommée « Fusciasus », pour finalement trouver son nom « Fussey », en 1920. Un village chargé d'Histoire, situé sur l'ancienne voie romaine reliant Lyon à Boulogne-sur-Mer, véritable autoroute de l'époque gallo-romaine. De nombreux vestiges en témoignent : tombes, objets gallo-romains, sépultures, puits du XV^{ème} siècle.... Au XIX^{ème} siècle, l'architecture de la commune prend un tournant. De nouvelles demeures, spacieuses,

sont construites, ainsi qu'un lavoir, un pigeonnier et une église édifiée au XII^{ème} siècle, et deviennent des lieux emblématiques du village, chers à ses habitants.

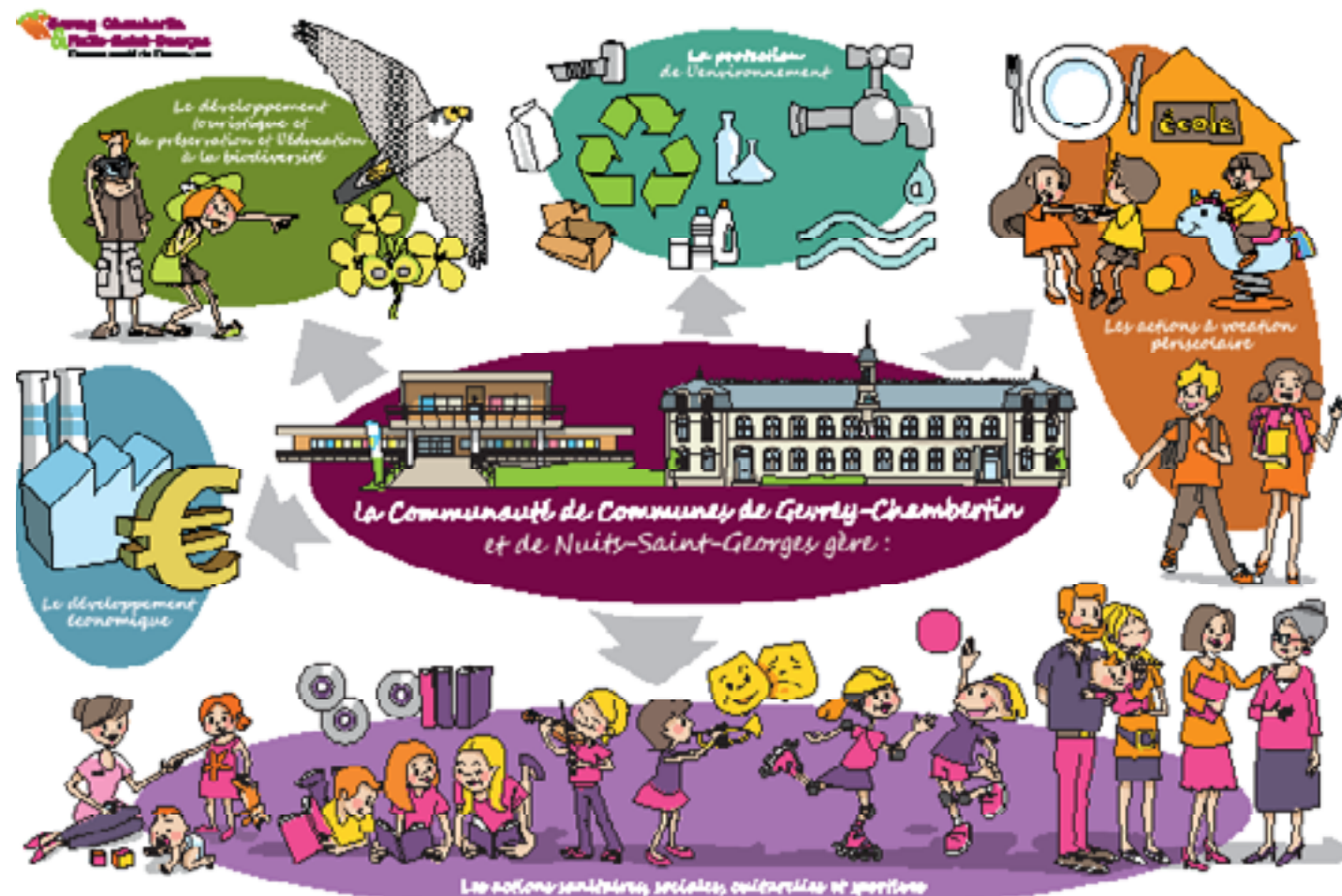
Des habitants investis pour leur Patrimoine

En 2015, alors que l'Eglise de Fussey menaçait de s'écrouler, cette dernière a fait l'objet d'important travaux, portés par la municipalité. Une fois le chantier sécurisé, un esprit d'entraide a pris place au sein du village pour quelques élus et habitants, désireux de valoriser et de transmettre cette église, symbole de leur patrimoine. La restauration de l'intérieur de l'église a donc débuté, sous l'impulsion du maire, de ses conseillers et des volontaires de la commune. Arcs-boutants, escaliers, frise, décorations murales, nef, objets de cultes etc... Tout a été rénové. Les travaux, achevés en août 2017, ont donné une seconde jeunesse à l'édifice et ont permis, sur demande, la réouverture de l'église au public.

Une commune où il fait bon vivre

Avec ses 120 habitants, Fussey est un village attractif, calme et où il fait bon vivre. Gardant son cachet rural, ses demeures anciennes sont aujourd'hui rénovées et habitées. Une ruralité qui n'empêche par le village d'être actif avec ses 3 exploitations agricoles ou viticoles. Les différentes manifestations organisées tous les ans par son Conseil Municipal et ses deux associations (celle des Chasseurs et la Société de secours mutuels) tels que le feu de la Saint-Jean, le ball-trap, le repas du 14 juillet, ou encore le vide grenier, font de ce village un lieu dynamique et accueillant.

ComCom pratique



Services secteur Nuits-Saint-Georges

Administration générale : 03 80 27 04 70
 Centre Technique Intercommunal : 03 80 61 25 95
 Eau : 03 80 62 01 43
 Assainissement : 03 80 61 28 49
 Déchets : 03 80 61 18 19
 Développement durable : 03 80 27 04 71
 Médiathèques : 03 80 62 01 34
 Médiation sociale : 03 80 62 01 56
 Service périscolaire : 03 80 27 04 77
 Service culturel : 03 80 62 01 35
 Relais petite enfance : 03 80 62 46 20
 École de musique : 03 80 61 13 59
 Office de tourisme : 03 80 62 11 17

Services secteur Sud Dijonnais

Eau et assainissement : 03 80 51 81 88
 Périscolaire-Extrascolaire : 03 80 39 73 51
 Déchets : 03 80 51 04 50
 Relais Assistante Maternelle : 03 80 65 77 08
 Extrascolaire : 03 80 76 63 09
 Relais petite enfance : 03 80 65 77 08

Services secteur Gevrey-Chambertin

Administration générale : 03 80 51 84 59
 Assainissement : 03 80 61 28 49
 Service Déchets : 03 80 51 01 71
 Petite Enfance : 03 80 51 81 11
 Scolaire : 03 80 51 84 59
 Médiathèques : 03 80 51 81 11
 Centre socioculturel : 03 80 51 81 11
 École de musique : 03 80 34 31 11
 Service Nature : 03 80 51 04 51
 Office de tourisme : 03 80 34 38 40

Service eau & assainissement astreintes Gevrey-Chambertin

Eau : 06 72 48 61 23
 Assainissement : 06 01 20 76 22

ComCom pratique

LE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE GEVREY-CHAMBERTIN ET DE NUITS-SAINT-GEORGES

Le président,

est élu pour une durée de cinq ans renouvelable.
 Il est le chef de l'exécutif de la communauté.
 C'est lui qui propose les décisions de la communauté.
 Il propose les décisions de la communauté.
 Il propose les décisions de la communauté.
 Il propose les décisions de la communauté.



Le Président

Le bureau communautaire

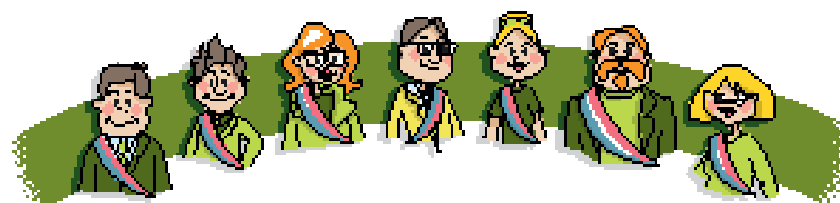
est composé de 14 vice-présidents.
 Ils sont élus pour une durée de cinq ans renouvelable.
 Ils sont élus pour une durée de cinq ans renouvelable.



Le bureau communautaire composé de 14 vice-présidents.

Le conseil communautaire

est composé de 80 élus titulaires.
 Ils sont élus pour une durée de cinq ans renouvelable.
 Ils sont élus pour une durée de cinq ans renouvelable.
 Ils sont élus pour une durée de cinq ans renouvelable.
 Ils sont élus pour une durée de cinq ans renouvelable.



Le conseil communautaire composé de 80 élus titulaires.

Les commissions thématiques

Il y a 13 commissions thématiques.
 Elles sont créées par le conseil communautaire.
 Elles sont créées par le conseil communautaire.
 Elles sont créées par le conseil communautaire.
 Elles sont créées par le conseil communautaire.

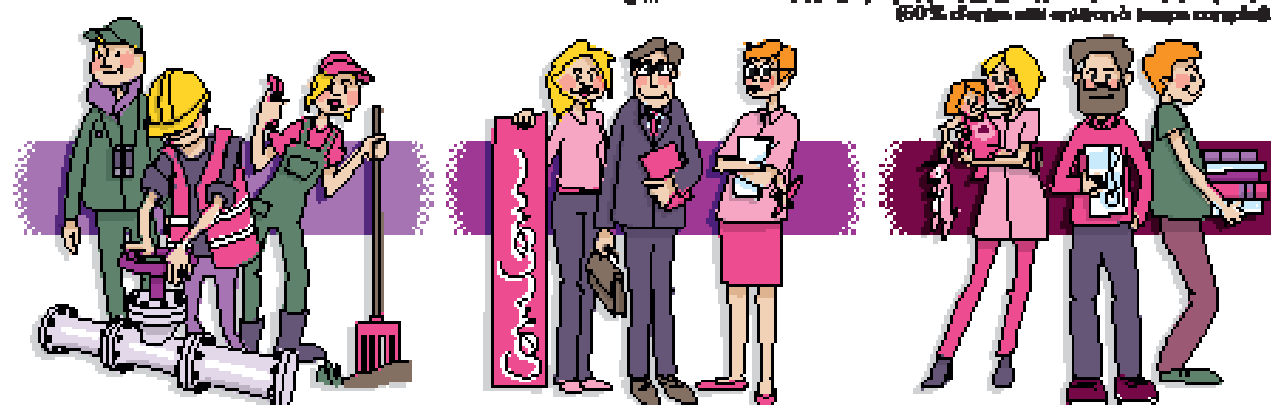


Les 13 commissions thématiques

Les agents communautaires

Il y a 345 agents communautaires.
 Ils sont employés par la communauté.
 Ils sont employés par la communauté.
 Ils sont employés par la communauté.
 Ils sont employés par la communauté.

Les 345 agents communautaires



Le pôle eau et assainissement

Le pôle Services Sociaux

Le pôle Culture, Sport, Loisirs

Nouveau site Internet !



DES SERVICES EN LIGNE



DES RECHERCHES RAPIDES



**UN SITE ADAPTÉ POUR
TABLETTE ET MOBILE**

